

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 15 / Quorum : 8 / Nombre de présents : 11 / Votes par procuration : 2

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal au cours de la séance du jeudi 10 avril 2025 :

Numéro	Objet de la délibération <i>et résumé du contenu</i>	Résultat du vote
D2025/027	<p><b>Vote du budget primitif 2025 du Centre d'Affaires</b></p> <p><i>Section de fonctionnement : équilibre à 78 564,27 € en dépenses et recettes</i> <i>Section d'investissement : équilibre à 62 236,75 € en dépenses et recettes</i></p>	Approuvée unanimité
D2025/028	<p><b>Vote du budget primitif 2025 du Service Eau et Assainissement</b></p> <p><i>Section de fonctionnement : équilibre à 524 546,45 € en dépenses et recettes</i> <i>Section d'investissement : équilibre à 1 008 298,64 € en dépenses et recettes</i></p>	Approuvée unanimité
D2025/029	<p><b>Vote du budget primitif principal 2025 de la Commune</b></p> <p><i>Section de fonctionnement : équilibre à 2 349 730,39 € en dépenses et recettes</i> <i>Section d'investissement : équilibre à 2 762 440,64 € en dépenses et recettes</i></p>	Approuvée unanimité
D2025/030	<p><b>Service Eau et Assainissement : remises gracieuses</b></p> <p><i>Décision d'accorder deux remises de 60 € et une remise de 100 € sur les factures d'eau 2025 de trois abonnés ayant subi une surconsommation en raison de fuites non détectées sur des appareils sanitaires dans leurs habitations.</i></p>	Approuvée unanimité
D2025/031	<p><b>Cession de terrain à la Communauté de Communes</b></p> <p><i>Cession pour un euro symbolique à la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans du terrain de 982 m<sup>2</sup> sur lequel est construit le bâtiment de la micro-crèche, issu des parcelles communales cadastrées AC 209, AC 607 et AC 609.</i></p>	Approuvée unanimité
D2025/032	<p><b>Convention CEE avec Territoire d'Énergie Ardèche (ex SDE07)</b></p> <p><i>Renouvellement de la convention pour la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie issus des opérations réalisés sur les patrimoines des collectivités. Possibilités de subventions du syndicat d'énergies pour les projets de rénovation énergétiques des bâtiments communaux.</i></p>	Approuvée unanimité